

Communiqué du Conseil d'Administration réuni le 1er septembre 2014

Le Conseil a examiné, au début de ses travaux, les développements récents de la conjoncture économique internationale, marquée notamment, par une accélération du rythme de l'activité aux Etats-Unis au cours du deuxième trimestre de l'année 2014, contre une stabilité dans la Zone Euro, tout en signalant le repli des prix des produits de base et la poursuite de la décélération des taux d'inflation dans ces pays, ce qui a amené les principales banques centrales à maintenir leurs politiques monétaires accommodantes.

A l'échelle nationale, le Conseil a constaté un ralentissement de la croissance économique, dont le taux, selon les dernières données publiées par l'I.N.S, a été de l'ordre de 2% en glissement annuel au cours du second trimestre 2014, contre 2,8% enregistré au cours de la même période de l'année précédente, ce qui porte ainsi le taux de croissance durant la première moitié de l'année à 2,1%. Hormis le secteur de l'agriculture et de pêche qui a connu un certain redressement (+1% contre -4% au cours du deuxième trimestre 2013), ce ralentissement du rythme de la croissance est imputable, essentiellement, à la poursuite du repli de la valeur ajoutée dans le secteur des industries non manufacturières (-5,8% contre -1,4%) et à la décélération de la croissance dans les autres secteurs, surtout les industries manufacturières (+0,1% contre +4,1%) et les services marchands (+3,8% contre +4%).

En revanche, et en dépit de ces évolutions globalement négatives, le Conseil a noté que le rythme d'activité, fut-il faible, que l'économie nationale a pu préserver malgré une conjoncture internationale, régionale et intérieure difficile, révèle une capacité de résilience, qui devrait être consolidée. Dans ce contexte, une amélioration sensible des principaux indicateurs du secteur touristique a été observée, au cours du mois d'août 2014, avec une augmentation des recettes en devises, au cours des vingt premiers jours du même mois, de 40,1% contre 12,9% une année auparavant, et ce en relation avec l'accélération des entrées des visiteurs maghrébins (+107,8% contre -48,2%).

Néanmoins, et dans le cadre du suivi des indicateurs du secteur extérieur, le Conseil a relevé l'absence de prémisses de détente au niveau du déficit courant. Bien au contraire, ce déficit a connu un élargissement de 29,3% au cours des sept premiers mois de l'année, pour atteindre 4.950 MDT ou l'équivalent de 6% du PIB contre 3.829 MDT et 5% du PIB au cours de la même période de l'année précédente. Cette tendance est imputable à la dérive continue du déficit de la balance commerciale, qui s'est accru de 18,2% en relation avec l'élargissement persistant du déficit énergétique d'une part, suite au repli des exportations du pétrole brut (-11%) et la hausse des achats du gaz naturel (+66,9%), et de l'aggravation du déficit de la balance alimentaire (+68,8%) d'autre part. A cet égard, les importations des produits alimentaires ont été maintenues à des niveaux élevés malgré un repli de 5,7% d'une année à l'autre. Cependant, ces évolutions n'ont pas affecté directement la situation des avoirs nets en devises qui ont été maintenus à un niveau acceptable, soit environ 12. 642MDT ou l'équivalent de 11 3jours d'importation à fin août 2014, contre 104 jours à la fin du même mois en 2013, et ce, grâce à l'amélioration des flux de recettes en devises, surtout au titre de la mobilisation de ressources d'emprunts extérieurs importantes.

S'agissant de l'évolution des prix, le Conseil a constaté une hausse du taux d'inflation, au mois de juillet 2014, qui a atteint 6% en glissement annuel contre 5,7% le mois précédent, après avoir été limité à 5% en mars dernier, et ce en rapport avec l'ajustement des prix de certains produits administrés, outre la poursuite de l'évolution des prix de produits libres à un rythme accéléré. Pour ce qui est de l'inflation de base (hors produits alimentaires et énergie), elle a connu également une accélération de son rythme d'évolution qui a atteint 4,6% au cours du même mois, contre 4,3% le mois passé.

Lors de l'analyse de l'activité du secteur bancaire, le Conseil a noté une évolution positive du rythme des dépôts au cours des sept premiers mois de l'année (+6% contre +2,6% durant la même période de 2013), en rapport avec le regain du dynamisme des dépôts à vue et la poursuite de l'accroissement des dépôts à terme. Egalement, les concours à l'économie ont enregistré une hausse sensible de leur rythme d'évolution, au cours de la même période (+6,5% contre +3,9% un an plus tôt), en relation avec la reprise des crédits à court terme et la consolidation du rythme d'évolution des crédits à moyen et long termes, outre le ralentissement du rythme d'évolution des crédits impayés et des crédits de consolidation.

Quant aux évolutions monétaires, le Conseil a constaté une certaine détente des besoins des banques en liquidité, au cours du mois d'août 2014, ce qui a eu pour effet de réduire le volume global des interventions de la Banque Centrale sur le marché monétaire à environ 4.297 MDT à la fin du mois contre 4.979 MDT à fin juillet dernier. Cette évolution s'est traduite par une baisse du taux d'intérêt moyen sur ce marché d'une fin du mois à l'autre (4,55% contre 4,98%).

Concernant le marché des changes, le Conseil a noté une certaine reprise de la valeur du dinar par rapport à l'euro, en août 2014, qui a connu ainsi une appréciation de 0,4% pour s'établir, le 28 du mois, à 2,2941 dinars, alors qu'il a enregistré une légère baisse vis-à-vis du dollar américain (-1,1%) dont le cours a atteint 1,7383 dinars au même jour, et ce, en rapport avec une amélioration relative de la liquidité sur le marché des changes. En comparaison avec le début de l'année, la baisse du dinar a atteint 1,2% contre l'euro et 5,3% par rapport au dollar.

A la lumière de l'ensemble de ces évolutions, le Conseil ne peut qu'insister, de nouveau, sur l'ampleur des risques liés aux évolutions négatives du secteur extérieur suite au dérapage continu du déficit de la balance commerciale; ce qui exige la mise en place, d'urgence, de mesures idoines à même de réduire le rythme des importations, parallèlement à l'intensification de l'effort à l'exportation, et a décidé de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur de la Banque Centrale.

Source :BCT